

VILLE DE **LA
ROCHELLE**

LA RESTAURATION DU MARAIS DE TASDON

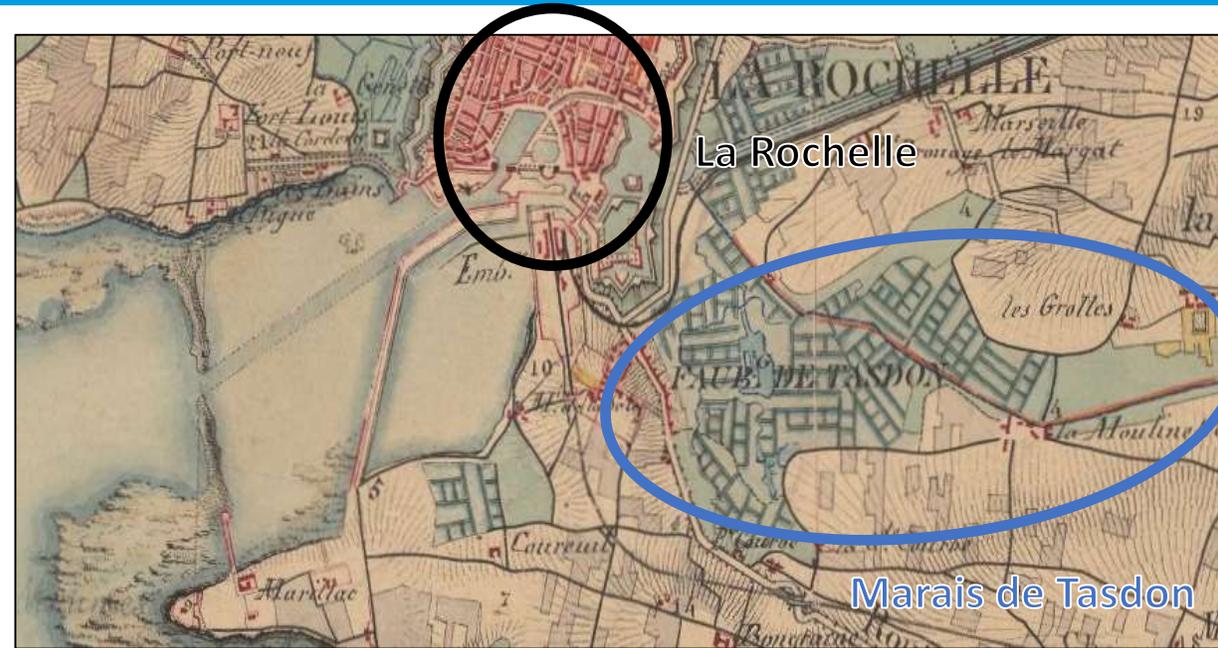


Avec le soutien de :



- ❖ Marais urbain
- ❖ 124 ha de zone naturelle
- ❖ Argiles d'origines marines
- ❖ Marais couvert à chaque marée haute avant installation de la ville
- ❖ Puis marais salants pendant 1000 ans
- ❖ Puis étang / bassin. Déconnectés de l'océan pendant 50 ans
- ❖ Marais dégradé avec perturbation du cycle de l'eau

Carte d'Etat major 1866



Photographies aériennes IGN, 2023



Restauration en intégrant les contraintes urbaines

Sur les **routes migratoires** entre le Marais Poitevin et les Marais de Rochefort



Ville de La Rochelle
Mission d'aide à la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement et le gestion du marais de Tasdon de la Rochelle - Marché subventionné 1 - Mission 1 - Phase de synthèse et d'études - 10/03/2018

Carte N° 18 - Carte de la flore remarquable

Uniquement Marais CFFP
Hydrates-Agences d'Études

- Anem tacheté (*Anem maculatum*)
- Carembolo (*Allium ampeloprasum*)
- Filaire à larges feuilles (*Phytolacca latifolia*)
- Mauve alceé (*Malva alcea*)
- Rosier pimprenelle (*Rosa pimpinifolia*)
- Troscart maritime (*Triglochin maritima*)
- Glaiéu d'Italie (*Glaucium italicum*)
- Euphrase de Jaubert (*Odonites jaubertiana* spp. *jaubertiana*)
- Ophrys abelle (*Ophrys apifera*)
- Orchis pyramidale (*Anacamptis pyramidalis*)
- Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*)

- ▭ Périmètre d'aménagement
- ▭ Périmètre d'étude
- ▭ Limite communale

Carte de la flore remarquable du marais de Tasdon

Flore protégée

Odontites de Jaubert
Filaire à larges
feuilles

+ 10 déterminantes
ZNIEFF

Faune patrimoniale

154 espèces d'oiseaux

Tadorne de Belon
Echasse blanche
Avocette élégante
Petit gravelot
Martin-pêcheur
Cisticole des joncs
Linotte mélodieuse...

Triton palmé, marbré,
couleuvre à collier,
couleuvre vipérine,
pélodyte ponctué,
rainette méridionale

9 espèces de chiroptères

loutre

POURQUOI LA RESTAURATION DU MARAIS DE TASDON ?

Un projet
sur 84 ha

3

La Moulinette : petit fleuve côtier, sur-élargi puis transformé en étang par plusieurs seuils successifs, dévié dans un bassin pluvial, avec ruptures de connexions écologiques

2

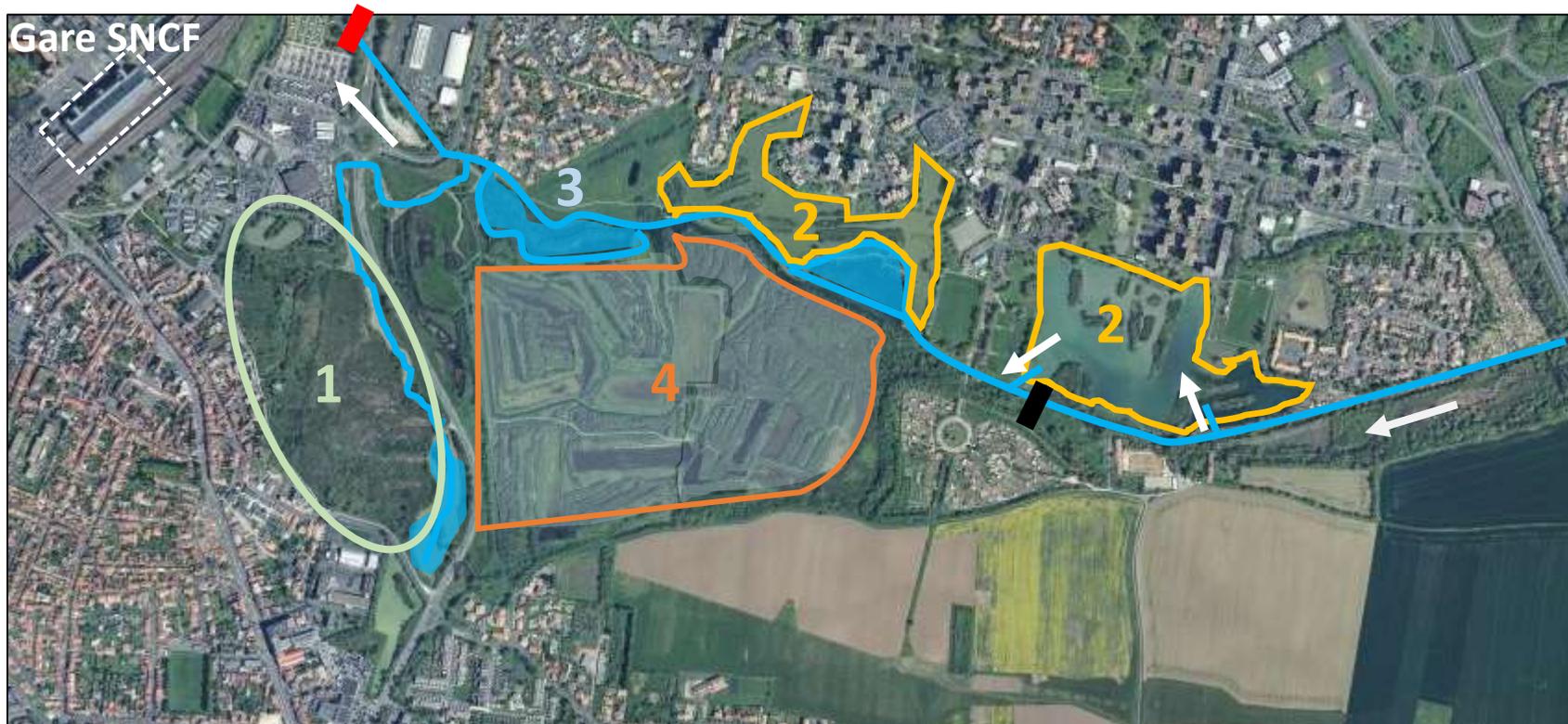
Des bassins pluviaux, créés sur le marais, dans les années 70, pour un quartier nouveau
→ Faible potentiel pour la biodiversité

1

Zone de marais remblayée sur 10 ha dans les années 90

Friche de végétaux exotiques envahissants

Bassin pluvial profond sans intérêt pour la faune du marais



4

Un cœur de marais en dégradation, sec d'avril à novembre
→ Absence de gestion des eaux et de connexion à l'océan

LE PROJET DE RESTAURATION

3

Transformation d'un canal en cours d'eau : recalibrage, reprofilage, reméandrage sur 2,5 km
Déconnexion avec les lacs et création de 2 annexes hydrauliques

2

Remodelage des bassins de Villeneuve pour permettre le retour de la faune du marais

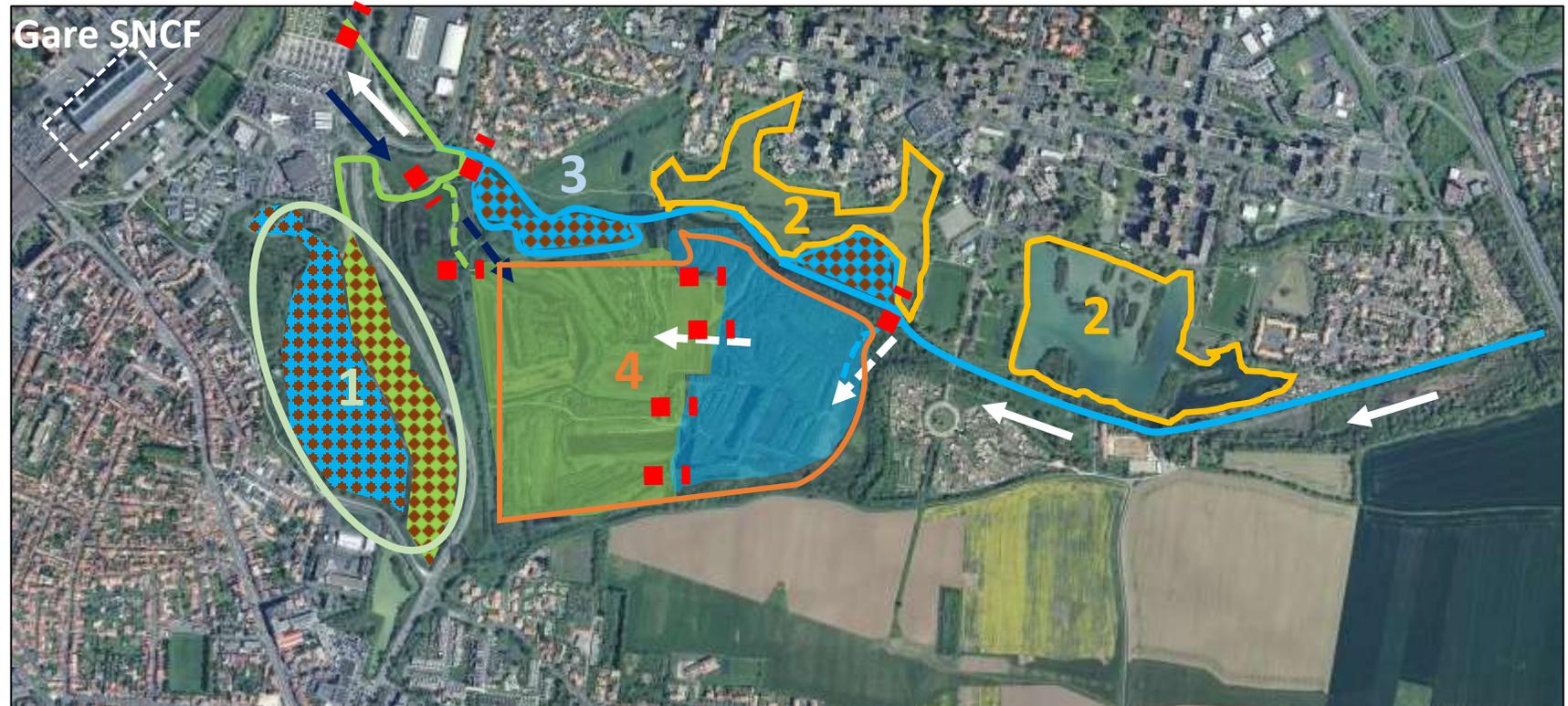
1

Création de 10 ha de zones humides douces et saumâtres

Reconnexion à l'océan

Optimisation pour la reproduction des oiseaux

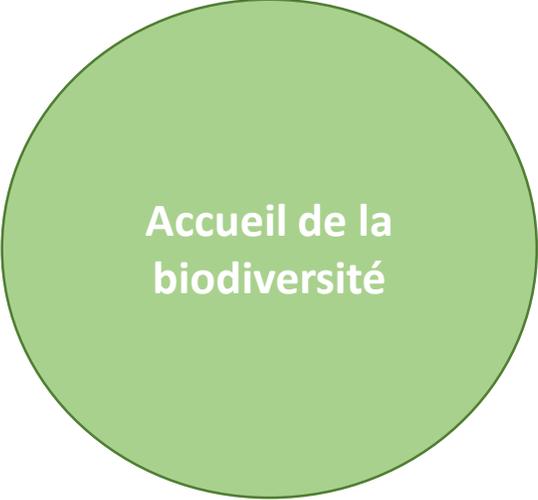
Gestion des eaux pluviales



4

Reconnexion à l'océan, reconquête de la gestion des eaux, installation de 9 ouvrages hydrauliques et remodelage des bassins

Un projet de restauration écologique, avec des solutions fondées sur la nature, qui doit concilier :



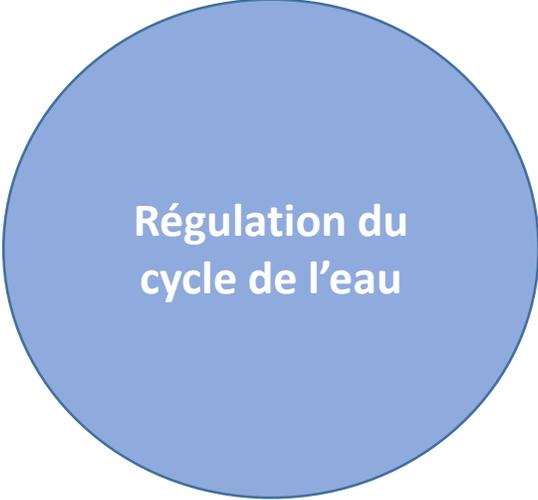
Accueil de la
biodiversité



Protection de la biodiversité locale

Reconstitution de fonctionnalités
écologiques dans le contexte urbain

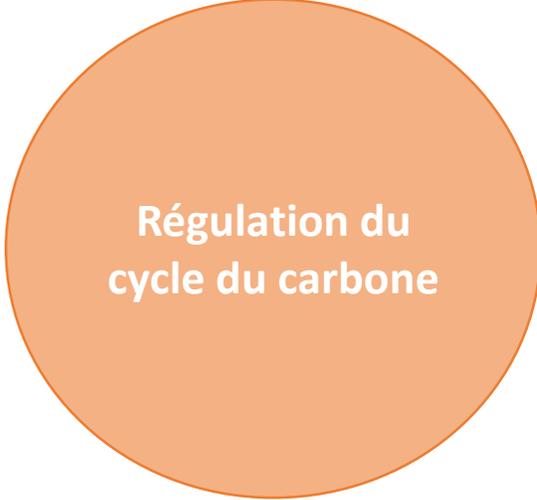
Sensibilisation des visiteurs / usagers



Régulation du
cycle de l'eau



Protection de la population contre les
inondations liées aux pluies hivernales



Régulation du
cycle du carbone



Evaluation de la séquestration de carbone
par les marais

Projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone
Projet PAMPAS

LA RESTAURATION DU MARAIS EN QUELQUES CHIFFRES

Travaux : Déc. 2019 – oct. 2021

169 000 m³ déblai
10 ha de zones humides créés
15 passerelles
2 annexes hydrauliques de 1 ha

Maitrise d'ouvrage : Ville de La Rochelle
MOE : Cépage / Hydratec
Entreprises : Charier TP, Buesa, Id Verde, BLC

Budget total : 4 830 000 € HT

Agence Eau Loire Bretagne : 1 894 822
Ville La Rochelle : 1 799 178
Région Aquitaine : 500 000
Agglomération La Rochelle : 440 000
FEDER : 100 000
Ville d'Aytré : 96 000



RENATURATION DU MARAIS : TASDON OUEST

2019



Friche d'espèces exotiques envahissantes

Bassin d'accueil des eaux pluviales
d'1 mètre de profondeur

2020



Création de 10 ha de zones humides

169 000 m³ de déblai

2021



1 bassin en eau douce qui accueille les
eaux pluviales (30 cm)

+

1 bassin en eau saumâtre (20 cm) :
entrée d'eau de mer tous les 15 jours
Débordement du bassin d'eau douce

RENATURATION DU MARAIS : TASDON OUEST

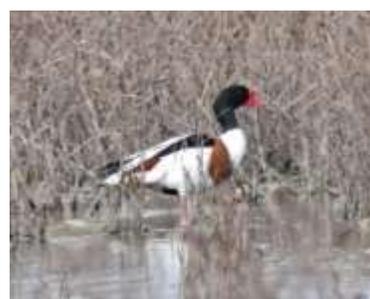
2021 : 1 an après terrassement

2023 : 3 ans après terrassement

Reprise de la végétation



Accueil de la biodiversité



2020



Juin 2021



Novembre 2021



Avant travaux

Après travaux

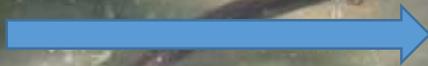
REPROFILAGE



Un barrage et un déversoir sur cours d'eau : 2 chutes de 60 à 70 cm

Installation d'un seuil de fond et de 3 ouvrages toujours ouverts

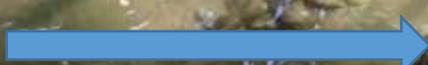
RECALIBRAGE



Un lit de 8 à 10 m de large
Etangs sur cours d'eau

Création d'un lit d'étiage (1,5 m), lit mineur (4 m) et un lit majeur (6 m)

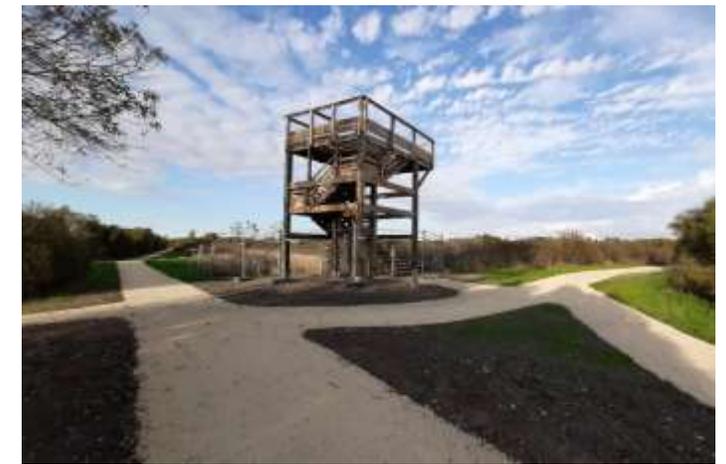
REMÉANDRAGE



Cours d'eau rectiligne transformé en canal pour la navigation

Méandres long de 3 à 9 fois la largeur du lit de plein bord

RENATURATION DU MARAIS : LE CŒUR DE MARAIS



Gestion du cycle de l'eau

Installation de 9 ouvrages

2 parties → eau douce et eau saumâtre :
Reconnexion à la moulinette pour entrée
d'eau douce

Reconnexion à l'océan pour entrée d'eau salée

Présence d'une zone strictement interdite
au public depuis 30 ans

Ancienne réserve volontaire de la Ville de
La Rochelle

Installation de mobilier et de passerelles
pour l'accueil du public

Appropriation du marais pour les habitants
+ sensibilisation

Suivis réalisés

- Oiseaux (nicheurs et oiseaux d'eau)
- Poissons
- Batraciens
- Odonates



Bilan des suivis

- Résultats positifs en terme de richesse spécifique et d'abondance. Reproduction assurée malgré les variations météo
- Quelques nouvelles espèces : 6 nicheuses supplémentaires en 2022 + 1 espèce de libellule en « Danger d'extinction » sur liste rouge nationale



Gestion et perspectives

Gestion hydraulique optimisée

Evolution rapide des habitats dès la première année

Gestion des espèces exotiques envahissantes

Gestion des prairies par pâturage depuis 2023

Plan de gestion à mettre en place

Perspectives : un site Espace Naturel Sensible et une Réserve Naturelle Régionale ?



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

